

AGIT POUR VOTRE
POUVOIR D'ACHAT

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE POUR TOUS



300€

par foyer fiscal

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Afin de permettre au plus grand nombre d'habitants de (re)découvrir le territoire, le Conseil départemental de l'Oise participe à hauteur de 300€ par foyer fiscal à l'acquisition d'un vélo électrique acheté dans l'Oise*.

Cette aide financière encourage non seulement la mobilité verte mais favorise également les entreprises du département en cette sortie de crise sanitaire.

Sans condition de ressources, accessible à tous les habitants de l'Oise, la demande s'effectue simplement :



Ne pas jeter sur la voie publique • Imprimé par no